

CHAPITRE VIII.—AGRICULTURE.

L'agriculture, en y comprenant l'élevage et l'horticulture, est la principale industrie du peuple canadien; en 1931, elle employait 28.7 p.c. de la population active totale, ou 33.9 p.c. ou plus d'un tiers de la population active masculine. En outre, elle fournit la matière première de maintes manufactures canadiennes et ses produits bruts ou manufacturés représentent une proportion très considérable de nos exportations. Pour détails sur terres occupées et terres arables disponibles, voir page 58 du présent volume.

Ce chapitre contient un résumé des activités gouvernementales destinées à favoriser l'agriculture, avec un coup d'œil sur les fermes et stations expérimentales, tant fédérales que provinciales. Vient ensuite la statistique agricole proprement dite, embrassant la richesse agricole et les revenus qui en découlent, les récoltes, le cheptel et la basse-cour, les animaux à fourrure élevés en captivité, l'industrie laitière, les fruits, quelques cultures spéciales, les salaires et gages de la main-d'œuvre agricole, la mercuriale et différents autres sujets; enfin, puisque les produits agricoles du Canada se vendent dans toutes les parties du monde, le chapitre se termine par un résumé statistique sur l'agriculture dans l'univers, compilé dans les publications de l'Institut International d'Agriculture.

Section 1.—Le gouvernement et l'agriculture.*

L'article 95 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord stipule que "dans chaque province, la législature peut légiférer en matière d'agriculture"; plus loin, on trouve aussi que "le Parlement du Canada peut, de temps en temps, faire des lois concernant l'agriculture dans les provinces ou certaines d'entre elles; et toute loi provinciale de cette nature . . . produira ses effets dans cette province en autant qu'elle ne sera pas inconciliable avec une loi fédérale".

C'est en vertu de ces dispositions qu'existent aujourd'hui des ministères de l'Agriculture dans toutes les provinces, aussi bien qu'au sein du gouvernement fédéral; dans deux provinces cependant le ministre chargé de l'Agriculture détient un ou plusieurs autres portefeuilles. Un bref résumé des attributions du ministère fédéral a été publié dans l'Annuaire de 1936 aux pages 221-233.

Sous-section 1.—Développement de l'agriculture au Canada et système fédéral des fermes expérimentales.

Les débuts de l'agriculture au Canada.—Les premiers travaux agricoles au Canada furent la culture de petites pièces de blé d'Inde par les Indiens autour de leurs principaux établissements.

Les premières tentatives de colonisation permanente du Canada par les Européens eurent un but agricole. Dès 1605, les Français, sous le sieur de Monts, cultivaient de petits lopins de terre à Port Royal, (maintenant Annapolis) en Nouvelle-Ecosse. En 1606, M. de Poutrincourt importa des vaches. De même dans la vallée du St-Laurent, l'agriculture en petit semble remonter à 1608 alors que Champlain, le fondateur de Québec, importa des bêtes à cornes et sema du grain. Cependant le premier fermier authentique sur les rives du St-Laurent fut Louis Hébert, qui débarqua à Québec en 1617. Dans les trente années qui suivirent son arrivée, son exemple fut suivi par d'autres colons qui se consacrèrent entièrement à l'agriculture et fondèrent des centres agricoles à Trois-Rivières et à Montréal.

A cette époque reculée l'agriculture était bien primitive. Mais, malgré les méthodes rudimentaires du temps, les récoltes étaient bonnes grâce à la fertilité

* Cette section, à l'exception de la sous-section 2, a été révisée par le Département Fédéral de l'Agriculture. L'information de la sous-section 2 a été vérifiée par les diverses autorités provinciales.